



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRÉSIDENCE

UNITÉ DE FORMATION
ET DE RECHERCHE EN LETTRES,
ARTS ET COMMUNICATION (U.F.R. LAC)
03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42
Télex : 5270 BF

109 JUL 2026

Communiqué n°2026- 000180 */MESRI/SG/UJKZ/P*

Portant recrutement au Département de Lettres modernes de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR-LAC) d'étudiants en première année de Master Littératures et Cultures Africaines (LCA) au titre de l'année académique 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs, qu'il est ouvert au titre de la rentrée académique 2026-2027, au département de Lettres modernes de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR-LAC), un recrutement d'étudiants en première année de Master Littératures et Cultures Africaines (LCA).

I. Parcours ouverts

1. Littératures Africaines Ecrites (LAE)
2. Etudes Culturelles Africaines (ECA)

La capacité d'accueil est de cent (100) étudiants.

Les changements de parcours ne sont pas autorisés après la sélection définitive.

II. Public cible

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent et reconnu par le CAMES en Lettres modernes avec au moins la mention assez bien (12/20).

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

III. Composition de dossier

La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme. Ce sont :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les relevés de notes et diplômes à partir du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie.

IV. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) francs CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

V. Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fera obligatoirement en ligne sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.tf/formations/candidature> du **15 juillet au 1er septembre 2026 à 23 heures GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site, dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiants (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

VI. Proclamation des résultats

Les résultats seront affichés à l'U.F.R. LAC le **14 septembre 2026** et les cours débuteront le **1er octobre 2026**.

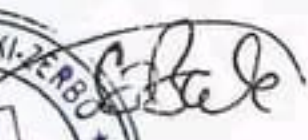
VII. Frais d'inscription

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université ainsi que des frais de laboratoire, dont les montants sont fixés par les textes en vigueur. Les frais d'inscription et formation s'élèvent à :

	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
Frais d'inscription	50 000 f CFA /an	250 000 f CFA /an
Frais de formation	300 000 f CFA	300 000 f CFA

NB. : Le versement de la moitié des frais de formation, soit 150 000 f CFA, est obligatoire dès la première inscription en première année.

P. le président et par délégation, le Vice-président chargé des Enseignements, des Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr Balé BAYALA
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- Trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- A.C.
- U.F.R. LAC